

SERVICE D'AIDE AU VOTE UNSA

Élections TPE 2024 - Fiche n°3

JE N'AI PAS REÇU MON MATÉRIEL DE VOTE... PAS DE PANIQUE!

Si je suis électeur et même si je n'ai pas reçu ou que j'ai perdu le matériel de vote, je peux voter, quand même, de façon électronique à partir du 25 novembre 15h. Et c'est très simple!



Comment procéder?

- Je vais sur le site pour voter : https://jevoteunsa.org ou https://election-tpe.travail.gouv.fr
- Je m'identifie par France connect (je n'ai pas besoin de code ou de mot de passe !)
- Je clique sur le bouton **«Je suis décidé(e) JE VOTE»**
- Je fais «suivant»
- Je choisis UNSA. C'est le rond bleu!
- Je suis les instructions de vote
- Je valide mon vote en mettant le code de validation reçu sur un portable. Attention le numéro de portable ne peut être utilisé qu'une fois pour voter.
- Et c'est fini, je peux faire voter UNSA maintenant.



BESOIN D'AIDE?

Je contacte l'assistance au 09 69 36 69 00 (*) (disponible du lundi au vendredi hors jours fériés : 9h-12h30 / 13h30-17h30)

^(*) Numéro non surtaxé, tarif d'un appel vers un téléphone fixe en France métropolitaine